
Procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la FLERA

Date : 14.11.2017

Présent	Excusé	Absent
Mike ANTONY	David ROMITO	Lars MIGGE
Manette OLSEM	Jacques LEPESANT	Paul FAY
Yoo Ja LUDWIG		
Tom DIESCHBURG		
Steve SCHILTZ		
David ANTUNES		
Gilbert SCHNEIDER		

Ordre du jour

1. Approbation du rapport de la réunion précédente
2. Retour championnat de bloc
3. Equipe nationale
 - a. Critères de sélection équipe nationale jeunes Lead
 - b. Accès aux compétitions internationales en mode combiné
 - c. Proposition d'entraînement
4. Formations
 - a. Trainer C - participants
 - b. Trainer B - proposition de modules
5. Championnat Lead
 - a. fixer date(s)
 - b. désigner un organisateur
6. Explications concernant le fonctionnement des commissions
7. Courrier / Divers

1. Approbation du rapport de la séance précédente

Le rapport est approuvé à l'unanimité

2. Feedback championnat de bloc 2017

Le CA prend note des dysfonctionnements en relation avec le championnat de bloc

- a) Les podiums par catégorie ont fait défaut
- b) L'impression a été donnée que le championnat n'était qu'une compétition annexe à une compétition nommée Luxembourg Boulder Cup
- c) Les frais d'inscription n'ont pas été payés par tous les compétiteurs, en application d'un mode de fonctionnement interne au BKL
- d) Un manque de communication a été déploré par plusieurs membres de la commission bloc

Le CA rappelle que la commission bloc a été chargée d'organiser un championnat selon le mode de fonctionnement habituel FLERA, et que par extension cette tâche a été confiée au club BKL.

Afin d'éviter qu'à l'avenir de tels dysfonctionnements n'aient lieu, le CA charge la commission bloc d'établir des règles de jeu décrivant en détail l'organisation et le déroulement d'un prochain championnat bloc.

Par ailleurs, le CA arrête les placements et podiums suivants pour le championnat bloc du 4 novembre 2017 :

<p>Category B - F</p> <p>1 GLEIS Ketti</p> <p>Category A - F</p> <p>1 BIEUX Perrine</p> <p>2 MOSCARDELLI Anna Julie</p> <p>Category J - F</p> <p>1 JORIS Gwendoline</p> <p>Category S - F</p> <p>1 BROUSCHERT Aurélie</p> <p>2 FLORENTIN Eve</p>	<p>Category B - M</p> <p>1 ZEIMES Jim</p> <p>2 LANG Louis</p> <p>Category A - M</p> <p>1 GOTTING Luc</p> <p>Category J - M</p> <p>1 HORN Devan</p> <p>Category S - M</p> <p>1 HOFFMANN Jay</p> <p>2 CORONADO Rafael</p> <p>3 BROUSCHERT Leandro</p> <p>4 HAUX Joe</p> <p>5 MOROCUTTI Marc</p>
--	---

Tom DIESCHBURG est chargé d'organiser les médailles manquantes, qui seront remises ultérieurement aux gagnants.

Le CA décide également qu'en l'absence d'une demande de surclassement formulée par Perrine BIEUX, le titre de champion chez les femmes revient à Aurélie BROUSCHERT ; Perrine BIEUX sera classée première dans la catégorie AF.

3. Equipe nationale

a. Critères de sélection équipe nationale jeunes Lead

Le CA valide les critères de sélection de la discipline Lead – ils seront publiés sur le site flera.lu et envoyés aux clubs affiliés.

b. Accès aux compétitions internationales en mode combiné

En l'absence de critères de sélection pour la discipline bloc, les critères de la discipline Lead seront d'application.

Par ailleurs, le CA décide qu'un compétiteur ayant rempli les critères dans une seule des deux disciplines peut accéder à une compétition internationale d'une autre discipline sous condition que celle-ci se déroule conjointement avec une compétition internationale de la discipline pour laquelle les critères ont été remplis, et qu'un classement combiné est effectué.

Cette disposition s'applique pour la saison 2017/2018.

Subsidiairement, le CA retient que les critères actuels s'appliquent également à la catégorie Senior, en attendant la publication de critères dédiés pour cette catégorie.

Le CA charge la commission bloc d'élaborer des critères de sélection pour la discipline bloc.

c. Proposition d'entraînement

Il est proposé d'organiser un entraînement avec Dicki KORB pour les compétiteurs admis en équipe nationale. Cet entraînement consiste en :

- une évaluation préliminaire au coût de 260EUR par compétiteur
- une élaboration d'un programme d'entraînement personnalisé et un suivi régulier au prix de 290EUR par mois et par compétiteur

La FLERA participera à raison de 190EUR par compétiteur aux frais mensuels à partir du moment de la sélection en équipe nationale. Avant cette date, les charges mensuelles ainsi que le coût de l'évaluation sont à la charge des candidats potentiels.

4. Formations

a. Trainer C - participants

La formation compte 7 participants.

En ce qui concerne le candidat Markus POSTLER, le CA donne son accord de dispenser le candidat des deux jours de formation du 18/11/17 et du 2/12/17 dans la mesure où M. POSTLER a effectué une formation se secours en montagne en Allemagne.

Il se présentera néanmoins au test final, comme chacun des autres candidats.

b. Trainer B - proposition de modules

La formation « Trainer B » sera scindée en deux volets :

- compétition
- loisir

En ce qui concerne le volet loisir, et plus particulièrement la partie « falaise », la commission compétitions propose une formation couvrant d'une part l'escalade en voies sportives d'une longueur, et dans un module optionnel la partie grandes voies équipées.

Cette approche est à valider avec l'ENEPS afin de déterminer si elle est en adéquation avec les normes de l'ENEPS.

Le CA charge la commission bloc d'élaborer un programme de formation pour le volet bloc en extérieur.

5. Championnat Lead 2018

Le championnat Lead sera organisé par les clubs KSE et GAL – D-Summit marque son intérêt pour participer également à l'organisation.

Le CA retient deux dates, dans l'ordre de préférence suivant : 18/03/2018 ou 4/3/2018

La FLERA fera un courrier à la Coque pour demander si ces deux dates sont disponibles.

6. Explications concernant le fonctionnement des commissions

Les commissions jouissent d'un rôle consultatif – elles reçoivent de la part du CA une tâche à accomplir et proposent au CA une solution. Le CA valide, invalide ou renvoie les propositions de la commission.

La commission est présidée de préférence par un membre du CA, mais pas nécessairement.

7. Divers

Le GAL donne son accord pour le transfert de la licence de Jo BELCHE au club KSE.

L'ENEPS nous informe que Louis DAHM a passé avec succès son examen d'entraîneur C.

Yoo Ja LUDWIG prendra contact avec Jacques WELTER dans le cadre de la commission falaise/Berdorf.

Prochaine réunion : Mardi 2/1/2018, 18:00 hrs au COSL

Steve Schiltz
Secrétaire général